

Désinvestissement en Estrie: 1,5 milliard de \$

La région de l'Estrie a été flouée de plusieurs centaines de millions de dollars au cours de la dernière décennie. C'est ce que nous révèle l'étude du Congrès du travail du Canada (CTC) sur la couverture de l'assurance-chômage. Des données précises pour chaque circonscription fédérale du Canada y sont exposées. On y retrouve de troublantes données concernant les différents comtés de l'Estrie.

Depuis des années, nous constatons la détérioration au niveau de l'admissibilité à l'assurance-chômage. Le pourcentage de sans-emploi touchant des prestations d'assurance-chômage a chuté avec les réformes des années 1990. On a aujourd'hui plus de chance de compter parmi nos proches des gens exclus du régime que des prestataires. On voit depuis longtemps les effets de telles exclusions sur les individus et leur famille, alors que les données du CTC nous permettent enfin de cerner l'effet de ces réformes sur l'économie régionale.

1er mai 2004

Fête internationale des
travailleurs et travailleuses

Solidarité Populaire Estrie vous invite

Rassemblement au Parc Jacques-Cartier
à 13 h suivi d'une marche familiale
jusqu'au bureau de Jean Charest (Delta)

Soirée spectacle avec
«Les Zapartistes»
au Vieux Clocher de Sherbrooke à 19 h 30

Billet en vente au MCCE

Si l'on observe les pertes annuelles estimatives pour le seul comté de Sherbrooke, on constate que près de 400 millions de dollars ont été perdus de 1993 à 2001. Pour les six comtés du territoire estrien, dans cette même période, c'est de plus de 1,5 milliard de dollars dont a été privé l'économie régionale. Puisque cette somme se serait retrouvée dans les poches de milliers de sans-emploi exclu-e-s de l'assurance-chômage, elle aurait servi presque totalement à l'achat de biens de consommation de base.

Cet apport financier aurait permis à des familles de sortir de la misère ou de l'éviter, à des personnes de retrouver ou de conserver leur dignité, à des commerces ou de petites entreprises de créer de nouveaux emplois, à des salarié-e-s de maintenir ou améliorer leurs conditions de travail... Bref, c'est l'ensemble des citoyennes et des citoyens qui en auraient bénéficié si des prestations de chômage avaient été versées à ces personnes sans-emploi.

Comprendre cette relation de cause à effet nous oblige à être solidaire avec les personnes exclues. Nous devons agir afin d'une part, de briser les préjugés de nos proches envers les sans-emploi et d'autre part, de faire comprendre à nos décideurs qu'il n'est jamais socialement rentable d'appauvrir une partie de la communauté. Demandez à votre député fédéral s'il est conscient des centaines de millions de dollars perdus dans son comté? Demandez-lui comment il peut justifier ce vol pur et simple à l'économie régionale? Qui, dans le comté, peut bien bénéficier de l'appauvrissement collectif de la communauté???

Denis Poudrier

Circonscription fédérale	Nombre de prestataires ordinaires (Ass.-Chômage) Moyenne mensuelle		Perte annuelle estimative de prestations pour le comté (1993 - 2001)
	1993	2001	
Sherbrooke	3 970	1 490	43 400 000 \$
Compton - Stanstead	2 650	1 340	23 800 000 \$
Brome - Missisquoi	3 010	1 550	27 400 000 \$
Richmond - Arthabaska	4 050	1 900	35 700 000 \$
Frontenac-Mégantic	2 930	1 620	25 400 000 \$
Shefford	3 540	1 950	33 200 000 \$
Totaux	20 150	9 850	188 900 000 \$

Municipalité de Sherbrooke	Nombre de prestataires ordinaires d'assurance-chômage (Moyenne mensuelle)	
	1990	2001
Prestataires	5 600	2 400
Sans-emploi	6 900	6 300
Pourcentage de sans-emploi touchant des prestations d'assurance-chômage	81 %	38 %

